

2021

RAPPORT DE SYNTHÉSE

Groupe de travail
sur la finance
durable du G20

**Veuillez noter que ceci n'est pas
une traduction officielle.*



G20
PRÉSIDENTE
ITALIANE

7 OCTOBRE 2021

Table des Matières

Table des matières	01
Résumé Analytique	03
Améliorer la comparabilité et l'interopérabilité des approches visant à aligner les investissements sur les objectifs de développement durable	04
Surmonter les problèmes d'information en améliorant la communication et la publication d'information en matière de durabilité	05
Renforcer le rôle des institutions financières internationales dans l'appui aux objectifs de l'Accord de Paris et du Programme 2030	06



G20
PRÉSIDENCE
ITALIANNE

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Résumé Analytique

Pour répondre à la demande massive d'investissements qui soutiennent les objectifs climatiques et de durabilité, et pour s'assurer que le système financier résiste aux risques liés au climat, des efforts plus importants et une coordination internationale plus poussée sont nécessaires pour un changement d'échelle de la finance durable.¹

L'amélioration de la coordination internationale des normes, pratiques et politiques financières durables est essentielle pour renforcer l'intégrité du marché, accroître davantage les flux financiers durables et faciliter les flux de capitaux verts transfrontaliers. Reconnaisant la nécessité de coordination des objectifs et des priorités en matière de financement durable, ainsi que de l'utilisation des politiques publiques incitatives, **les membres du G20 ont reformé le groupe d'étude sur la finance durable et l'ont élevé au rang de groupe de travail sur la finance durable du G20 (SFWG), coprésidé par la Chine et les États-Unis, avec un secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).**

pluriannuelle pour établir les priorités du G20 en matière de finance durable, et de mener des travaux ciblés sur trois domaines prioritaires : 1) améliorer la comparabilité et l'interopérabilité des approches visant à aligner les investissements sur les objectifs de développement durable; 2) surmonter les problèmes d'information en améliorant la communication et la publication d'information en matière de durabilité; et 3) renforcer le rôle des institutions financières internationales dans l'appui aux objectifs de l'Accord de Paris et de l'Agenda 2030.² Ce rapport s'appuie sur des rapports présentés par plusieurs organisations internationales et partenaires, ainsi que sur les commentaires recueillis au cours d'une série de consultations avec des parties prenantes.³ Il caractérise les défis, examine les pratiques existantes et propose un ensemble de recommandations pour progresser dans les trois domaines étudiés. Lorsque des mesures au niveau des pays sont abordées, leur adoption se réalise sur la base du volontariat. Les résultats des travaux du SFWG en 2021, présentés dans ce rapport de synthèse, ont également contribué à l'élaboration de la feuille de route pluriannuelle du G20 sur la finance durable, élaborée par le SFWG en 2021. À l'avenir, pour chaque présidence du G20, le Groupe de travail synthétisera les progrès réalisés sur les mesures énoncées dans la feuille de route dans son rapport annuel.

¹L'OCDE estime que le déficit de financement des objectifs de développement durable (ODD) dans les pays en développement s'est creusé de 70 % pour atteindre 4,2 billions de dollars (contre 2,5 billions de dollars) en raison du COVID-19. OCDE (2020), *Global Outlook on Financing for Sustainable Development 2021: A New Way to Invest for People and Planet* (Perspectives mondiales sur le financement du développement durable 2021 : Une nouvelle façon d'investir pour les gens et la planète), OECD Publishing, Paris, doi.org/10.1787/e3c30a9a-en

²Deuxième communiqué de la réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du G20, 7 avril 2021 g20sfgw.org/wp-content/uploads/2021/08/2021-Communiqu%C3%A9-Second-G20-FMBCBmeeting-7-April.pdf

³Les documents d'information et les mémoires de consultation sont disponibles en ligne : g20sfgw.org

Améliorer la comparabilité et l'interopérabilité des approches visant à aligner les investissements sur les objectifs de développement durable

Au cours des dernières années, de nombreux pays, régions et acteurs du marché, y compris les membres et non membres du G20, ont reconnu le rôle du capital privé dans le soutien des objectifs de durabilité et ont pris, ou prévoient de prendre, des mesures pour accroître les flux financiers durables. L'un des principaux efforts a été le développement d'approches et d'outils (par exemple, définitions de durabilité, taxonomies, méthodologies de notation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), schémas de vérification et de certification, repères et autres outils d'alignement de portefeuilles ou institutionnels) pour aligner les investissements financiers sur les objectifs climatiques et autres objectifs de durabilité. Ces approches et ces outils contribuent au développement durable du marché financier, y compris le financement de la transition. Cependant, si elles sont développées en silos et sans tenir compte de leur interopérabilité, la prolifération d'approches incohérentes pourrait générer une fragmentation du marché, augmenter les coûts de transaction (duplication des vérifications, création d'incohérences de données, place laissée à l'interprétation), et entraîner un risque plus élevé de discours de façade sur l'écologie et les ODD. Le rapport de synthèse s'appuie sur des rapports présentés par la Banque des règlements internationaux (BRI), de la plate-forme internationale sur les finances durables (IPSF) et du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (ONU DAES), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et l'Initiative de financement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-FI). Il met en lumière plusieurs enjeux dans le développement et l'amélioration de la comparabilité et de l'interopérabilité des approches pour aligner les investissements sur les objectifs de durabilité (par exemple, complexité et coûts d'orientation entre les diverses approches, souplesse insuffisante pour l'inclusion et l'applicabilité entre des juridictions ayant des niveaux de compétence différents, et faible niveau de disponibilité et de qualité des données). Le SFWG a rédigé des principes volontaires de haut niveau pour l'élaboration d'approches d'alignement ainsi que des recommandations pour améliorer la coordination internationale :

Principes de haut niveau pour les pays/marchés qui ont l'intention de développer leurs propres approches

- Assurer des contributions matérielles positives aux objectifs de développement durable et se concentrer sur les résultats.
- Éviter toute contribution négative à d'autres objectifs de développement durable (par exemple, en ne portant pas préjudice aux exigences des objectifs de développement durable).
- Être dynamique dans les ajustements reflétant les changements dans les politiques, les technologies et l'état de la transition.
- Faire preuve de bonne gouvernance et de transparence.
- Se fonder sur la science pour les objectifs environnementaux et sur la science ou les preuves empiriques pour d'autres questions de développement durable.
- Traiter les considérations relatives à la transition.

Recommandations pour la coordination internationale

- Pour les juridictions qui ont l'intention de s'appuyer sur une taxonomie, envisager : le développement de taxonomies pour la finance durable utilisant le même langage (par exemple, la classification industrielle standard internationale et d'autres systèmes de classification internationalement reconnus), l'utilisation volontaire de taxonomies de référence ou communes, et une collaboration régionale.
- Collaboration et engagement actif des fournisseurs de services, dans la mesure où ils sont conformes aux lois en vigueur, avec les organisations internationales et les autorités financières appropriées afin d'améliorer la comparabilité, l'interopérabilité et la transparence des approches, y compris les outils prospectifs d'alignement des portefeuilles, les méthodologies de notation ESG, de vérification et d'identification.
- Poursuite, par les organisations internationales, réseaux ou initiatives pertinents, des travaux visant à progresser dans la compréhension des aspects techniques et des relations entre les approches d'alignement existantes et émergentes, ainsi que des bonnes pratiques afférentes, et élaboration de recommandations spécifiques pour améliorer la comparabilité et l'interopérabilité de ces approches..
- Mieux intégrer les considérations relatives au financement de transition dans les approches d'alignement du financement durable, en mettant l'accent sur l'interopérabilité avec les approches existantes et émergentes en matière de financement durable, sur la base de la cartographie et de l'examen des approches existantes et émergentes par le GTFD et les organisations internationales appropriées.

Surmonter les problèmes d'information en améliorant la communication et la publication d'information en matière de durabilité

Depuis ses débuts dans les années 1990, la communication et la publication d'information en matière de développement durable sont devenues plus répandues à l'échelle internationale. Pourtant, on a largement observé que les rapports de développement durable restent incomplets et incohérents entre les entreprises et les juridictions. Par conséquent, les investisseurs peuvent ne pas être en mesure de recevoir l'information relative à la durabilité dont ils ont besoin pour prendre des décisions d'investissement éclairées - y compris pour évaluer les stratégies de développement de faibles émissions de gaz à effet de serre - et, comme l'ont noté de nombreux participants aux activités d'engagement du SFWG avec le secteur privé et les organisations internationales, le marché peut mal tarifier les actifs financiers, ce qui pourrait nuire à l'intégrité du marché et à sa capacité à soutenir la répartition appropriée des capitaux vers des objectifs de durabilité. En plus du manque de cohérence, il existe un certain nombre d'autres défis quant à portée et à la qualité des rapports sur la durabilité par les entreprises (comme la couverture incomplète des objectifs de développement durable (ODD), la manque de ressources des petites et moyennes entreprises (PME) pour mettre en œuvre les exigences en matière de communication, etc.). Après consultation de l'Organisation internationale des commissions de valeurs mobilières (OICV), de la Fondation des normes internationales d'information financière (IFRS) et d'autres parties prenantes pertinentes, le SFWG a élaboré les recommandations suivantes :

Recommandations sur la façon de surmonter les problèmes d'information en améliorant la communication et la publication d'information en matière de durabilité

- Le G20 devrait accueillir favorablement le programme de travail de la Fondation des normes internationales d'information financière (IFRS).
- Le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (International Sustainability Standards Board [ISSB]) devrait élaborer une norme mondiale de base sur l'information en matière de développement durable tout en permettant une certaine souplesse pour permettre l'interopérabilité avec les exigences nationales et régionales.
- Commencer par le climat et étendre à d'autres facteurs de durabilité au fil du temps. Le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité devrait adopter à court terme une approche « le climat d'abord » s'appuyant sur le cadre du Groupe de travail sur l'information financière liée aux changements climatiques (TCFD) pour élaborer le référentiel de normes. Toutefois, le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité devrait élaborer des normes couvrant d'autres sujets relatifs à la durabilité, qui pourraient inclure la nature, la biodiversité et les questions sociales.
- Déployer davantage d'efforts en matière de renforcement des compétences des PME et des marchés émergents. Bien que les normes devant être élaborées par le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité puissent être adoptées par un large éventail de juridictions dans le monde entier comme référence mondiale, les PME et les marchés émergents pourraient bénéficier d'initiatives supplémentaires de renforcement des compétences.

Renforcer le rôle des institutions financières internationales dans l'appui aux objectifs de l'Accord de Paris et du Programme 2030

Les institutions financières internationales (IFI), y compris les banques multilatérales de développement (BMD), jouent un rôle essentiel pour soutenir les objectifs de l'Accord de Paris et de l'Agenda 2030 : fournir des prêts stables, à long terme et contra cycliques à des taux abordables, et appuyer les mesures climatiques, comme la mise en œuvre de stratégies de développement de la transition et de faibles émissions de gaz à effet de serre, par l'élaboration de nouveaux instruments ou cadres de financement. Ces instruments élargissent la réserve de ressources disponibles pour les efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique conformément aux contributions déterminées au niveau national (CDN) et participent à catalyser les investissements du secteur privé. Malgré les progrès des BMD, il reste un écart important entre la portée de leurs programmes de travail sur le climat et à la fois l'ampleur et la vitesse nécessaires pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et de l'Agenda 2030. Les dirigeants politiques et les experts appellent de plus en plus fortement les BMD à intensifier et à accélérer leur travail dans ce domaine, par exemple en améliorant : les engagements de financement liés au climat, l'engagement avec les gouvernements des marchés émergents et des pays en développement pour augmenter l'offre de projets verts rentables, et le soutien à des CDN de qualité par une aide au financement et une assistance technique. Après consultation des parties prenantes concernées, le SFWG a élaboré les recommandations suivantes :

Déployer davantage d'efforts en matière de renforcement des compétences des PME et des marchés émergents. Bien que les normes devant être élaborées par le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité puissent être adoptées par un large éventail de juridictions dans le monde entier comme référence mondiale, les PME et les marchés émergents pourraient bénéficier d'initiatives supplémentaires de renforcement des compétences.

Les BMD doivent :

- Augmenter leurs ambitions concernant le financement des actions climatiques. Les BMD devraient travailler avec leurs clients pour s'assurer que l'adaptation et la résilience sont intégrées dans leurs investissements et politiques. Le financement de l'adaptation devrait être prioritaire dans les pays où une adaptation urgente au changement climatique est nécessaire.
- Accroître les mécanismes de réduction des risques pour attirer les financements du secteur privé. Les BMD sont encouragées à utiliser des outils financiers et non financiers pour aider les gouvernements et le secteur privé à surmonter les risques réels et perçus ainsi que les autres obstacles à l'investissement climatique.
- Intensifier les efforts pour aider les pays en développement à élaborer des cadres politiques de financement durable. Les BMD, en collaboration avec d'autres, peuvent jouer un rôle essentiel dans la diffusion des connaissances, le renforcement des compétences techniques, l'aide à l'élaboration des cadres politiques et réglementaires tels que les taxonomies et les obligations d'information, l'aide à la création de nouveaux produits par les institutions financières locales et les solutions fondées sur la nature ou les approches écosystémiques.
- Renforcer l'engagement auprès des pays pour l'élaboration et la mise en œuvre de CDN de stratégies à long-terme de développement à faible émission de gaz à effet de serre (LTS) ambitieuses. Il est essentiel que les BMD coordonnent leur soutien dans chaque pays pour un développement efficace des LTS et la maximisation de l'impact des BMD sur l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris au niveau national. Les BMD, en partenariat avec d'autres intervenants sur les CDN, pourraient aider les nations à mettre au point outils et innovations qui améliorent les écosystèmes autour des CDN, et s'atteler à les traduire en projets rentables capables d'attirer des financements privés internationaux et nationaux.
- Consacrer des ressources à la transition climatique. Les BMD pourraient jouer un rôle clé en aidant les marchés émergents et les économies en développement à établir un cadre pour le financement de la transition climatique. Les BMD pourraient aussi contribuer à atténuer l'impact social négatif de la transition en aidant les secteurs et segments de la population particulièrement vulnérables à faire face à la transition. Les actions ciblées incluraient des processus techniques, le développement des marchés de capitaux verts, les exigences en matière d'obligation d'information, les installations de réduction des risques et les produits de financement, avec le lancement de projets pilotes dans des secteurs clés tels que l'énergie, les transports et la l'industrie lourde.